

RAPPORT D'ACTIVITES 2024.



A PIED A VELO BIEN DANS MA VILLE / VILLE APAISEE QUARTIERS A VIVRE
Visite des nouveaux aménagements de l'espace public à Chenôve.
Rencontre de Dijon, 18 et 19 septembre 2024

Conformément aux conclusions du séminaire tenu fin 2022, les activités de l'association s'organisent autour de trois thématiques : la marche, la place de l'enfant dans la ville et l'apaisement de la ville.

Concernant la thématique de la marche, un nouveau groupe de travail inter- associatif au sujet de la cohabitation des piétons et des cyclistes a été créé.

Le processus de décentralisation de l'encadrement des « Rues aux enfants, rues pour tous » s'est structuré et a fait l'objet d'une nouvelle dynamique.

L'année 2024 a permis également de poursuivre la campagne nationale « Ville apaisée, quartiers à vivre », organisée en partenariat avec le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables et rejointe par d'autres associations nationales (FNAUT, FNA, FUB). L'objectif était d'organiser des manifestations destinées à créer un réseau de collectivités et d'associations signataires du manifeste rédigé en 2023.

L'activité en 2024 a été structurée par la tenue de bureaux mensuels, de deux Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale. Les quatre parutions du bulletin d'information ont été effectuées.

SOMMAIRE

- Vie de l'association
- Campagne « Modes actifs »
- Campagne « Place de l'enfant dans la ville »
- Campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre »
- Perspectives 2025

VIE DE L'ASSOCIATION

L'association Rue de l'Avenir est à la fois un « laboratoire d'idées » et un vecteur d'éducation populaire. Elle a la particularité de s'adresser à différents types de publics : adhérents individuels, associations locales et collectivités. Si le nombre des adhérents individuels n'a pas augmenté, les associations locales sont plus nombreuses et les adhésions des collectivités locales se sont étoffées.

- Adhérents individuels : 89
- Associations locales : 47
- Collectivités locales : 48

Rue de l'Avenir se regroupe souvent avec des partenaires associatifs pour élargir la visibilité de ses actions. C'était déjà le cas en 2015 pour le lancement des Rues aux enfants, rues pour tous. C'était, de nouveau, le dispositif adopté pour soutenir la marche en ville : FF Randonnée, Rue de l'Avenir et 60 Millions de piétons, rejoints ensuite par le CVTCM. En 2023, la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » a été engagée sur le même principe : les coordinateurs sont Rue de l'Avenir et le CVTCM, rejoints par d'autres partenaires FNE, la FNAUT et la FUB, puis par une quinzaine d'associations nationales.

Rue de l'Avenir fonctionne selon le mode classique : bureau et conseil d'administration. Composition du bureau ci-dessous.

| | | | |
|------------------------|------------|-------------|------------------------|
| - Présidente : | Anne | FAURE | Paris |
| - Vice-présidente : | Marie | PRÉMARTIN | Nanterre |
| - Secrétaire général : | Denis | MOREAU | Paris |
| - Trésorier : | J-François | HOGU | Amboise |
| - Membre : | Anne | DE BEAUMONT | St-Etienne |
| - Membre : | Frédérique | PREDALI | Montigny-le-Bretonneux |
| - Membre : | Pascal | RIFFONNEAU | Tours |
| - Membre : | Philippe | ZANOLLA | Grenoble |

Le bureau se réunit chaque mois.

L'association s'appuie sur quelques prestataires de service qu'elle rémunère en honoraires en fonction du temps passé sur les tâches définies par contrat. Elle bénéficie de façon régulière des services des consultants suivants :

- Un délégué général rémunéré quelques jours/mois et bénévole pour l'autre partie,
- Un webmaster pour le site de l'association,
- Un webmaster pour le site des Rues aux enfants,
- Une rédactrice,
- Un graphiste.

Les actions et réflexions de l'association sont menées au sein de groupes de travail attachés aux trois thématiques définies en 2022 : modes actifs, place de l'enfant dans la ville, ville apaisée, quartiers à vivre.

L'association anime un réseau de correspondants locaux dans toute la France, au nombre de 42, généralement issus des associations adhérentes. Chaque mois, une soirée en visioconférence les réunit sur un thème d'actualité, introduite par la présentation d'un expert.

La cohabitation entre les piétons et les cyclistes

Des incidents produits dans plusieurs villes, notamment à Agen et à Lille, ont montré que les tensions étaient de plus en plus vives et qu'il était nécessaire de provoquer un dialogue au niveau de la gouvernance des associations nationales.

Afin de poursuivre la réflexion et proposer des recommandations et des éléments de méthode, Rue de l'Avenir a lancé un groupe de travail inter-associatif, avec la FUB, la LCVR et 60MDP, qui s'est réuni en 2024, de janvier à juillet. La convergence entre les conclusions de ce GT composé d'associations et celles du GT des élus du CVTCM est programmée.

Un premier rapport destiné à faire la synthèse des réflexions du groupe de travail a été produit en juillet. Les remarques des participants ont été recueillies pendant l'été et intégrées dans un nouveau rapport diffusé en septembre.

Le groupe s'est réuni de nouveau au mois de novembre pour lancer, sur la base de la synthèse des travaux, un livre blanc piloté par la FUB.



Conférence à Montpellier le 13/9/24 au sujet de la cohabitation piétons/cyclistes organisée par les associations Vélocité et Montpellier à pied avec Olivier Schneider co-président de la FUB

Les retombées économiques de la marche

Un groupe de travail interne avait été réuni lors du premier semestre 2023. Un rapport exploratoire avait été produit en septembre de la même année sous la signature de Anne FAURE et Frédéric HERAN reprenant les conclusions du groupe. Un certain nombre de pistes de travail avaient été identifiées.

L'ADEME, qui avait soutenu le projet, souhaitait le compléter avec une approche monétarisée des différentes pistes identifiées. A cette fin, l'ADEME a mandaté un bureau d'études pour prolonger la réflexion, l'ADETEC (Bruno CORDIER). Cette nouvelle étude est développée en deux parties : 1/ Analyse de la mobilité à pied - 2/ Bilan socio-économique de la marche.

Un comité de pilotage, auquel Rue de l'Avenir participe, réunit une dizaine de personnes compétentes en économie, démographie, ingénierie des transports, etc.

Le rapport final de cette seconde partie de l'étude sera disponible début 2025. Il comprendra des documents de communication. Les modalités de diffusion de cet ensemble de travaux n'ont pas encore été déterminées. En plus d'une publication, un webinaire pourrait être organisé, réunissant le groupe de pilotage, des associations nationales et des collectivités territoriales intéressées.

Les collectifs locaux « Place aux Piétons »

Une mission a été confiée à Anne de BEAUMONT par la Fédération Française de Randonnée, dans le but de recenser et de mettre en réseau les collectifs locaux spontanés d'associations locales réunis autour de la marche ou de la marche et du vélo. Rue de l'Avenir participe au suivi de la mission.

Il s'agit de soutenir l'émergence d'initiatives locales qui sont pour certaines en phase de consolidation, mais qui, pour la plupart, souhaitent rester des structures souples et indépendantes. Ces formations sont fragiles et reposent en grande partie sur quelques militants convaincus de l'utilité de regrouper les forces locales.

Une quinzaine de collectifs ont été identifiés. Malgré leur fonctionnement informel certains se réunissent tous les mois. Deux réunions sous forme de visioconférence ont permis aux différents groupes locaux de se rencontrer et d'échanger des méthodes d'action pour améliorer la pratique de la marche et du vélo.

Dans ce cadre, un guide de recommandation pour la création et le fonctionnement des collectifs locaux a été rédigé fin 2024 et sera disponible début 2025 sous le nom de « Petit guide pratique des piétons actifs ». Il comprend les chapitres suivants :

- créer un groupe local piétons ou piétons/cyclistes
- choisir des thèmes accrocheurs en fonction du contexte local
- le pôle central de la sécurité des piétons



Affiche Brest à pied à vélo



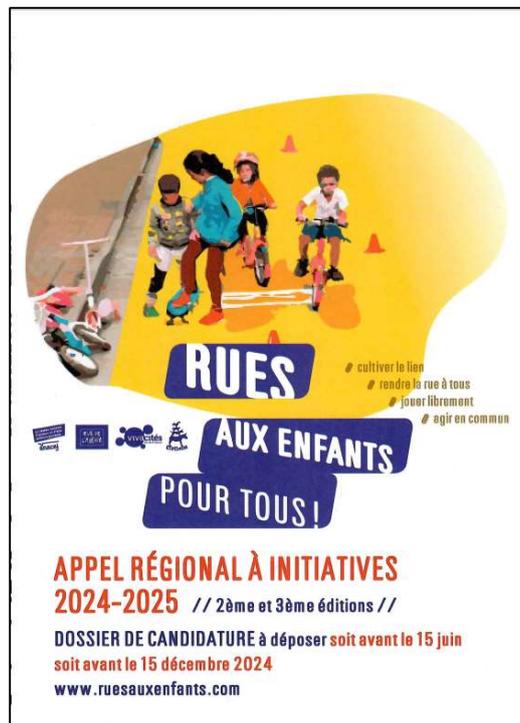
Action sécurité des enfants à Saint Etienne / PAP Loire Sud

LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA VILLE

Rues aux enfants, rues pour tous

Lancé en 2015 avec l'ANACEJ, Le Cafézoiide et Vivacités Ile-de-France, cette action consiste à soutenir les entités, parents d'élèves, conseils de quartiers, bureaux d'aide sociale, collectivités, etc., qui souhaitent organiser un événement de quartier consistant à fermer temporairement une rue pour rendre possible le jeu des enfants dans la rue.

Les actions se développent dans toute la France et leur coordination a été décentralisée. Un groupe de travail présidé par Frédérique PREDALI se réunit régulièrement. Une personne a été missionnée, Carole DEPIT, pour organiser la partie administrative et organisationnelle. La coordination des événements qui ont lieu dans les secteurs qui ne possèdent pas de groupe d'appui régional est assurée par Rue de l'Avenir. Un web site spécifique à l'action est accessible par les groupes d'appui locaux qui peuvent y poster leurs actualités.



A la suite des appels à initiatives de 2023 et de juin 2024 près de 60 rues aux enfants rues pour tous ont été réalisées. L'année 2024 a permis d'organiser de nombreux regroupements avec les porteurs de projets (Occitanie 15 mars et 25 novembre, Pays de la Loire 27 septembre, PACA 5 octobre) et les régions suivies par Rue de l'Avenir (11 mars et 13 septembre). Par ailleurs des réunions de coordination nationale avec les correspondants des régions ont été organisées les 25 mars, 7 octobre, 14 novembre, 16 décembre.

Enfin le dépôt des projets de Rues aux enfants pour 2025 et 2026, fixé le 15 décembre 2024 sera organisé à nouveau en 2025.

En Normandie : Place aux enfants dans l'espace public ! ROUEN 27 mars 2024

À la suite de huit années de réalisations de « Rues aux enfants rues pour tous » dans la région Normandie et plus d'une quarantaine d'initiatives, en particulier dans des petites villes, une rencontre de tous les acteurs normands impliqués s'est tenue le 27 mars à Rouen au Pavillon des transitions sur le thème « En Normandie : place aux enfants dans l'espace public ! ».

Lancée à l'initiative de Rue de l'Avenir, du groupe d'appui normand des Rues aux enfants et de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable, en partenariat avec la Métropole de Rouen et le CEREMA, cette journée a été ouverte par Clément Rivière sur le sujet « Qu'est-ce qu'une ville à hauteur d'enfant ? ». Elle s'est poursuivie par une table ronde, la restitution d'une enquête auprès des enfants et huit ateliers qui ont rassemblé plus d'une centaine de personnes.

Ces premiers enseignements ont été approfondis à partir des retours des porteurs de projet et les représentants de différents réseaux d'acteurs impliqués dans le travail « hors les murs » (terrains d'aventures, classes dehors, Rues aux enfants, cours d'école, plans de déplacement scolaire).

La ville à hauteur d'enfant



D'autres événements concernant la place de l'enfant dans la ville ont été organisés, ou préparés en partenariat, par l'association Rue de l'Avenir :

- 23 janvier 2024 : nouveau webinar « Mobilités durables et partage de l'espace public dans les quartiers en politique de la ville », destiné en particulier aux acteurs et chefs de projets des Hauts de France (Rue de l'Avenir / CREM / IREV).
- 18 octobre 2024 : Lille, conférence de Clément RIVIERE, maître de conférences à l'Université de Lille, directeur scientifique du laboratoire « Ville à hauteur d'enfant » et interventions des représentantes de la ville Lille afin de présenter le Projet éducatif global 2022-2026 et la charte « Ville à hauteur d'enfants ».

VILLE APAISEE, QUARTIERS A VIVRE

Rue de l'Avenir et le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables ont lancé en 2023 la campagne nationale Ville apaisée, quartiers à vivre, qui a été rejointe par d'autres associations nationales, et principalement la FUB, la FNAUT et FNE. Un appel à signatures du manifeste rédigé en 2023 a été diffusé et a recueilli l'adhésion de nombreuses collectivités et associations nationales et locales.

L'objectif est de fédérer les collectivités, notamment les villes petites et moyennes, qui souhaitent maintenir ou améliorer la qualité de vie dans leurs territoires et faire face au contexte du changement climatique.

La campagne a été poursuivie en 2024. Au 30 novembre 2024, le manifeste avait été signé par :

- 63 collectivités,
- 15 associations nationales
- Une centaine d'associations locales

La mise en réseau des signataires, collectivités et associations, a fait l'objet de réflexions qui ont débouché sur un programme d'actions comportant essentiellement des visites de sites, où de bonnes pratiques peuvent être observées, et des courts webinaires, « les petits déjeuners apprenants ». Dans ce cadre et pour lancer un débat, un élu explique quelles mesures ont été prises pour apaiser sa ville et comment.

Les activités de 2024 ont compris :

- Visites de sites dont la première, à Chartres, en avril,
- Rencontres de Dijon, en septembre, et de Lille /Roubaix, en octobre,
- Petits déjeuners apprenants avec les élus de Vitry, de Saint Brieux et de Rennes,
- Rédaction et diffusion des comptes-rendus de voyages en Bretagne et à Chartres,
- Réunions régulières avec les partenaires de l'action,
- Divers travaux sur les conflits d'usage notamment entre piétons et cyclistes.

La journée de Chartres

Le voyage d'études à Chartres, organisé par Rue de l'Avenir et le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables, s'est déroulé le 5 avril 2024. Il a réuni une cinquantaine de personnes (élus, responsables de services de collectivités, représentants associatifs).



Le secteur de la gare qui a été restructuré - une rue piétonne où le commerce vit bien

Les deux parcours à pied ont permis de découvrir « chemin faisant » les nombreuses actions mises en place depuis 2001 en faveur de la ville apaisée, du développement des modes actifs et du partage et de la gestion des espaces publics.

Les interventions en salle, notamment sur les volets culture et tourisme, circulation, stationnement et commerce, ont été complétées par une conférence sur le thème « Villes moyennes, mobilités actives et attractivité économique », par Mathieu Chassignet de l'ADEME et un témoignage de Juliette Pichot, commerçante et Présidente de Vitrynes de France et de Vitrynes C'Chartres.

Jean-Pierre Gorges, Maire de Chartres et Président de Chartres métropole nous a honorés de sa visite, Maria Chebli-Chedeville, adjointe au maire a signé le Manifeste Ville apaisée Quartier à Vivre en présence des présidentes de Rue de l'Avenir et du Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables et de la presse locale.

Dijon, « A pied, à vélo, bien dans ma ville : ville apaisée, quartiers à vivre »

Tous les deux ans, nous sommes invités à participer aux journées de rentrée des masters « environnement » et « transport » de l'université de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon. Ces journées sont organisées en partie par les étudiants, visites de sites et ateliers, et en partie par la Maison des Sciences de l'Homme, l'association Rue de l'Avenir et le Collectif Piéton dans la Métropole Dijonnaise.

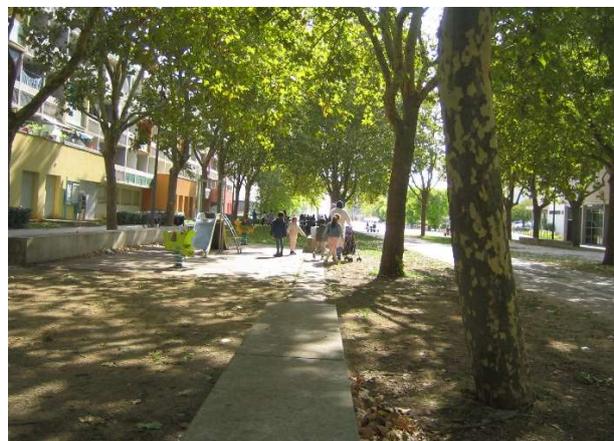
La rencontre de septembre 2024 a réuni 120 personnes environ dont 50 étudiants sur le très beau campus de la ville dont l'assistance a pu profiter grâce à un temps clément.

De nombreux intervenants locaux ont témoigné des actions locales en matière de transports et d'environnement. Rue de l'Avenir a profité de son réseau et de ses contacts européens francophones du Réseau RUES de pour proposer des interventions concernant l'apaisement de la ville à Grenoble, à Bruxelles et en Suisse. Les visites de sites ont concerné en particulier des communes où les grands ensembles des années 70 ont été fortement restructurés.

Les thématiques des interventions en salle étaient les suivantes :

- Session 1. Du plan de circulation à la ville à 30 km/h.
- Session 2. Les impacts positifs de l'apaisement des quartiers
- Session 3. L'acceptabilité citoyenne des projets d'apaisement des quartiers

La Mission Vélo et Marche a conclu les journées



Une assistance très concentrée - une visite à Chenôve dans des espaces publics boisés

Les journées à Lille et à Roubaix

L'objectif de cette visite sur plusieurs sites était d'illustrer à travers l'expérience de plusieurs collectivités, comment il est possible, dans un contexte général de transition écologique et climatique, de remettre les mobilités actives et l'aménagement de l'espace public, au cœur de la vie des quartiers et de l'inscrire dans des secteurs peu denses.

Le programme de deux jours comportait des visites à pied et à vélo, dans des secteurs très urbains, centres de Lille et de Roubaix, et dans le périurbain, secteur des Weppes. Il se terminait par une séquence concernant « La ville à hauteur d'enfant », en relation avec le travail mené par la ville de Lille, et une conférence de Clément Rivière, universitaire connu pour ses travaux sur ce thème et responsable du laboratoire y afférant de la ville de Lille.

Les principales orientations adoptées par la Métropole Européenne de Lille, la ville de Lille et la ville de Roubaix, en matière de politique de déplacements et d'aménagement de l'espace public, ont été présentées par les élus et les techniciens. Ces interventions ont permis une approche globale de l'apaisement des quartiers et du développement des modes actifs.

Les collectivités présentes ont signé le manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre ».



Enquête auprès du réseau

Un questionnaire rapide a été envoyé aux collectivités signataires du manifeste pour recueillir leurs avis, d'une part, sur leurs besoins en termes d'information sur les bonnes pratiques et, d'autre part, sur les exemples mis en place sur leur territoire qui pourraient faire l'objet d'une diffusion. Ces éléments seront pris en compte pour établir le programme 2025.

Conflits d'usage

Les conflits d'usage et la cohabitation piétons / cyclistes sont des problèmes récurrents dans les collectivités et augmentent en nombre au fur et à mesure que piétons et cyclistes sont plus nombreux, ce qui est souhaitable. Rue de l'Avenir a engagé deux actions dans le but de pacifier la vie en ville.

- *Finalisation et diffusion de capsules vidéo sur les moyens d'apaiser la ville*

Ces capsules vidéo de moins de 2 minutes sont destinées à un public jeune. La reprise du programme, réorienté avec l'aide de Xavier BRISBOIS, psychologue spécialisé dans les changements de comportements, a débouché sur un tournage au mois de mars et un montage au mois d'avril. Deux jeunes acteurs professionnels ont été recrutés.

Les vidéos ont été diffusées à partir du mois de septembre à raison d'une par semaine pendant 10 semaines. L'accueil est généralement positif. Toutefois, la rediffusion par les relayeurs sollicités est moins fréquente que prévu. Une réflexion sur une rediffusion est engagée.

- Diffusion de la brochure « A pied à vélo, mieux se comprendre »

Engagée en 2023, la réalisation d'une brochure s'adressant au civisme et la prise en compte des contraintes des autres usagers a pour base les réflexions d'un groupe de travail de Rue de l'Avenir, du collectif dijonnais CPMD animé par Christian Germain. Sa conception et sa réalisation ont été le résultat d'un partenariat avec l'ADAV, association de soutien des modes actifs dans les Hauts-de-France. Sa diffusion a commencé au mois de septembre à l'occasion des journées de Dijon « A pied, à vélo, bien dans ma ville ».

Cette plaquette s'appuie sur les notions de vigilance et de bienveillance, prenant des exemples lors de la fréquentation par les usagers des différents statuts de voirie. Elle s'appuie sur les dessins d'un illustrateur qui présente les situations de façon à la fois réaliste et humoristique. Le format 10x20 permet de la glisser facilement dans une poche.

La brochure a un grand succès et a été envoyée à de très nombreuses associations et collectivités locales à leur demande.

- Diffusion des comptes-rendus des visites de sites

Les visites de sites, Bretagne 2023 et Chartres 2024, ont fait l'objet de reportages et sont disponibles sur le site sous forme de cahiers mis en page et illustrés. Le compte rendu de la visite effectués à Lille et Roubaix est en cours de rédaction et de mise en forme.

Le tirage sur papier de ces documents qui constituent des restitutions de bonnes pratiques est envisagé en 2025.



La communication de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » : les acteurs des capsules vidéo, la brochure, un compte rendu de visite (Chartres)

AUTRES ACTIVITES

Le Réseau RUES a 20 ans

Le réseau RUES, est un réseau francophone (Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse) d'experts en mobilité urbaine, conviviale et sûre. Il se réunit chaque année pour partager entre pays membres les bonnes pratiques en matière de mobilité et aménagement durables de la voirie et des espaces publics (doctrines techniques, réglementation, gouvernance, communication-sensibilisation, etc.), confronter les évolutions et avancées, étudier la possibilité de transposer les innovations.

Le réseau a été créé en 2005 avec la participation du Cerema et fêtera bientôt ses 20 ans.

Ces réunions sont aussi l'occasion de rencontrer les élus et les services techniques des villes d'accueil pour échanger avec eux et prendre connaissance des politiques portées et des aménagements ou projets intéressants.

La dernière édition des rencontres s'est tenue à Bologne, ville très innovante qui développe une campagne de communication très visible en faveur de la « ville 30 » dont la ville a pris la décision sur un secteur très large. Des aménagements récents en faveur de la marche et des enfants (deux projets devant deux écoles) et des aménagements cyclables en chantier ont été visités.

Le voyage a aussi comporté la visite des aménagements récents de la ville de Rimini qui a mis en place des projets ambitieux pour réduire le tourisme automobile, notamment « Metromare », ligne ferroviaire reliant les plages et la gare.



A Bologne, chaque mur, chaque palissade de chantier, chaque mat d'éclairage est l'occasion de vanter la ville 30

La ville de Lyon a été choisie pour la prochaine édition qui sera celle des 20 ans. Des contacts ont été pris avec la ville et la métropole pour organiser au mois de mai des visites de sites et recueillir la parole des élus concernant la dynamique d'aménagement de l'espace public favorable aux modes actifs.

Dans un second temps, à l'automne, un webinaire réunira tous les participants des rencontres organisées depuis 20 ans et tous les élus et techniciens qui ont accepté de nous parler des politiques qu'ils mènent.

Parution en coopération avec UFC Que choisir et d'autres associations

Marche et Vélo : des solutions pour le pouvoir d'achat, la santé et l'environnement

L'association UFC Que choisir a réuni un groupe de travail comprenant Rue de l'Avenir, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et la FUB pour évaluer les économies que les usagers peuvent réaliser en choisissant la marche et le vélo pour leurs déplacements quotidiens. Trois hypothèses ont été envisagées et sont exposées dans le résumé du document.

« Lorsque la marche et le vélo se développent, les bénéfices sont multiples. Selon nos estimations, pour un ménage de deux adultes bimotorisés, le coût de l'utilisation par voiture se situe entre 2 300 et 3 600 € selon le nombre de kilomètres parcourus. Or, la marche ne génère presque aucun coût, tandis que l'utilisation d'un vélo mécanique coûte en moyenne seulement 94 € par an, et un vélo à assistance électrique environ 248 €.

Ainsi, en adoptant des modes de transport plus actifs, les ménages peuvent faire des économies substantielles. Par exemple, un ménage qui possède deux voitures mais réalise davantage de trajets à pied et à vélo qu'actuellement observé, peut prétendre à des économies annuelles entre 60 et 350 €, selon que les trajets sont effectués à vélo mécanique ou à vélo à assistance électrique.

Si ce même ménage réduit sa motorisation à une seule voiture, en se tournant davantage vers les modes actifs et les transports en commun, les économies s'élèvent entre 1 200 et 3 500 € par an. Dans les cas les plus extrêmes, où un ménage est en mesure de se séparer entièrement de ses voitures pour utiliser exclusivement la marche, le vélo et les transports en commun, les économies atteignent jusqu'à 6 400 € par an.

Au-delà des finances, ces modes de transport actifs réduisent aussi les impacts environnementaux. La marche et le vélo n'émettent ni gaz à effet de serre ni particules fines, et permettent de diminuer la pollution sonore qui affecte une grande partie de la population. Ainsi, promouvoir ces modes de transport serait une avancée non seulement pour le climat, mais aussi pour la santé publique. »

Rue de l'Avenir a rédigé le dernier chapitre du document sur les impacts environnementaux, la santé et la sédentarité.



PERSPECTIVES 2025

Rue de l'Avenir souhaite continuer à travailler en 2025 selon les trois axes définis en 2022 et prolonger les actions engagées en 2024.

Marche et piétons

Concernant la cohabitation des piétons et des cyclistes, le groupe de travail produira, avec l'aide de la FUB, un Livre Blanc qui devrait être mis en forme dans les premiers mois de l'année 2025 et largement diffusé auprès des candidats aux élections municipales. Concernant la monétarisation des retombées économiques de la marche, une publication et un webinaire devraient être organisés lors de la présentation des résultats de l'étude.

Place de l'enfant dans la ville

Le processus de régionalisation de l'action Rues aux enfants, rues pour tous est bien avancé, mais il est loin d'être terminé. Certaines régions n'ont toujours pas bénéficié de l'organisation d'un groupe d'appui et c'est Rue de l'Avenir qui se substitue à l'instance régionale. Un prestataire a été recruté en 2023 pour faire vivre le réseau. Sa mission sera reconduite. Son aide sera précieuse pour organiser la célébration des 10 ans de l'action, dont les modalités sont actuellement en discussion.

Campagne Ville apaisée, quartiers à vivre

Il s'agit en 2025 de soutenir l'animation du réseau

- Prolonger la campagne de signatures, notamment auprès des collectivités
- Organiser au moins une visite de site avant la campagne des élections municipales
- Imprimer et diffuser les études de cas qui font suite aux visites de sites
- Exploiter le sondage réalisé sur les besoins de collectivités pour préciser le programme 2025
- Poursuivre le repérage des études de cas à diffuser

D'autres groupes de travail pourraient être lancés, concernant par exemple les « véhicules intermédiaires », la reconstitution de la délégation parisienne ou d'autres sujets.

